

DOCUMENT D'INFORMATION

PROTOTYPE D'ÉPREUVE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE

Fin du 1^{er} cycle du secondaire

634-212

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHI

Fin du 1^{er} cycle du secondaire

635-212

2007

Ce document a été conçu en fonction
d'une impression recto verso.

Le présent document se retrouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/de>].

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Évaluation des compétences des programmes de français, langue seconde	4
Déroulement de l'épreuve	6
Distribution du matériel aux enseignantes et enseignants	6
Modalités de correction de l'épreuve	7
Jugement porté sur le niveau de développement des compétences des élèves	7
Annexe 1	
Exemple d'un échéancier pour la passation du prototype d'épreuve (programme de base)	9

Introduction

La Direction générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose des prototypes d'épreuves pour les programmes de français, langue seconde, de base et enrichi, de la fin du 1^{er} cycle du secondaire. L'administration de ces prototypes est suggérée pour le mois de mai 2007. Ces épreuves facultatives permettront de soutenir les établissements scolaires de langue anglaise dans l'appropriation des programmes de français, langue seconde du secondaire et dans la mise en place de pratiques pédagogiques visant le développement des compétences.

Ces épreuves ont été élaborées en collaboration avec des enseignants et des conseillères pédagogiques provenant de différentes commissions scolaires du Québec. Elles tiennent compte des mises à l'essai faites à l'automne dernier dans quelques classes de la fin du 1^{er} cycle du secondaire.

Le prototype d'épreuve, pour chacun des programmes, consiste en une situation d'évaluation préparée à partir d'une question de départ, qui se veut motivante pour les élèves de cet âge. Ainsi, les élèves seront appelés à exécuter plusieurs tâches les amenant à répondre à cette question de départ qui se situe dans l'un des axes de développement du domaine général de formation *Santé et bien-être*.

Évaluation des compétences des programmes de français, langue seconde

Ce prototype d'épreuve permet la collecte d'informations sur le développement des compétences des deux programmes de français, langue seconde :

- *Interagir en français* (programme de base et programme enrichi);
- *Produire des textes variés en français* (programme de base et programme enrichi)
- *Lire des textes variés en français* (programme de base)
- *Lire des textes courants et littéraires en français* (programme enrichi)

La première compétence, *Interagir en français*, implique une situation de communication en mode bidirectionnel, c'est-à-dire que l'élève entre en communication avec un interlocuteur. Le fait d'interagir en français, langue seconde suppose une action réciproque qui intègre la compréhension et l'expression de messages oraux ou écrits. Les élèves seront donc évalués alors qu'ils interagissent en français au cours des tâches prévues dans la situation.

La production d'un texte oral et d'un texte écrit permet d'évaluer le développement de la seconde compétence *Produire des textes variés en français*. Dans le cadre de cette situation, la compréhension de textes variés en français permettra d'évaluer la troisième compétence relative à la lecture, tant pour le programme de base que pour le programme enrichi.

Un *Guide de l'enseignant* accompagne le prototype d'épreuve; il contient les directives relatives à l'administration de la situation d'évaluation. Dans ce guide, des mesures d'adaptation sont proposées pour les élèves ayant des besoins particuliers. Cependant, aucune de ces mesures ne vise à modifier le contenu de l'épreuve. Un *Guide de correction* est aussi offert aux enseignants afin de faciliter le travail d'interprétation des résultats des élèves. Les enseignants y trouveront des indications sur la correction, des exemples complétés de grilles d'évaluation, des exemples-types de productions d'élèves ainsi qu'un formulaire de rétroaction pour évaluer ce prototype d'épreuve.

Cette épreuve étant facultative, les organismes scolaires de même que les enseignantes et enseignants disposent de toute la flexibilité voulue pour l'insérer dans leur planification d'activités éducatives. Le prototype d'épreuve est offert à titre formatif et informatif aux enseignantes et enseignants de la fin du 1^{er} cycle du secondaire. Il se veut un outil d'analyse réflexive des pratiques évaluatives actuelles. Il serait souhaitable de faire vivre aux élèves la situation d'évaluation dans son intégralité.

Le prototype d'épreuve et les documents qui l'accompagnent seront disponibles au printemps 2007 pour les établissements anglophones du réseau secondaire. La reprographie est sous la responsabilité de chaque commission scolaire ou établissement privé.

Déroulement de l'épreuve

Il est suggéré que la passation des situations d'évaluation du prototype d'épreuve s'étende sur une période **maximale** de **douze heures**, réparties sur quatre semaines consécutives. Cette période pourrait s'étendre de la première à la quatrième semaine de mai 2007, selon la planification retenue. Un exemple d'échéancier pour la passation du prototype du programme de base est proposé à l'annexe 1.

Le temps d'enseignement en français pouvant varier d'une école à l'autre, certains enseignants pourraient progresser plus rapidement en combinant, par exemple, plus d'une activité par jour. Il est à noter que l'utilisation du mot *jour* fait référence au nombre de jours consacrés à la passation de l'épreuve et non aux jours du calendrier, puisque certains enseignants et enseignantes ne rencontrent pas leurs élèves sur une base quotidienne.

Au besoin, les enseignants planifieront des aménagements à la grille-horaire afin de réserver un nombre suffisant de minutes consécutives pour la réalisation des tâches prévues, ou encore, afin de ne pas prolonger indûment la situation d'évaluation.

Distribution du matériel aux enseignantes et enseignants

Au moins deux semaines avant la passation de l'épreuve, les personnes responsables de l'évaluation dans chaque école doivent distribuer aux enseignantes et enseignants visés une copie de tous les documents qui composent le prototype d'épreuve afin de leur laisser le temps d'en prendre connaissance et de lire les textes destinés aux élèves.

Il est recommandé au personnel enseignant de se regrouper afin de s'approprier la démarche proposée et de se donner une vision commune de l'épreuve.

Matériel requis

La plupart des écoles du Québec possèdent le matériel nécessaire pour effectuer les tâches prévues dans l'épreuve. Toutefois, les enseignantes et enseignants peuvent enrichir l'environnement culturel immédiat que constitue la salle de classe par des livres, des affiches ou d'autres documents liés au sujet de la situation d'évaluation.

Par souci d'équité, l'ordinateur ne pourra être utilisé comme outil de travail, sauf dans le cas où cette mesure d'adaptation est prévue dans le plan d'intervention individualisé d'un élève.

Durant la passation de l'épreuve, les élèves sont autorisés à utiliser les outils de référence suivants : dictionnaire bilingue ou unilingue (français), recueil ou tableau de conjugaison, liste orthographique, grammaire ou code grammatical, liste de vérification pour l'autocorrection (fournie avec le prototype), etc.

Modalités de correction de l'épreuve

La correction du prototype est sous la responsabilité du réseau scolaire. Cependant, il est souhaitable que les enseignantes et enseignants du 1^{er} cycle du secondaire se regroupent afin de s'assurer d'une compréhension commune des outils d'évaluation accompagnant ce prototype. De même, pour que les modalités de correction soient uniformes, une correction collective de quelques productions d'élèves peut être envisagée. Par l'analyse de ces copies et leur comparaison avec les exemples-types fournis dans le *Guide de correction*, l'équipe d'enseignants pourra mieux cerner la qualité de la production attendue dans ce prototype d'épreuve.

Jugement porté sur le niveau de développement des compétences des élèves

À la fin du cycle, l'enseignante ou enseignant porte un jugement sur le développement de chaque compétence visée. Ce jugement doit s'appuyer sur l'interprétation d'informations pertinentes et suffisantes et tenir compte des principales étapes à franchir pour évaluer les apprentissages¹.

Les informations obtenues à la suite de l'administration du prototype d'épreuve devraient également être prises en considération et se combiner aux autres données recueillies au cours de l'année ou du cycle, afin de contribuer à raffiner le jugement de l'enseignante ou enseignant. Ainsi, cette situation d'évaluation ne devrait pas être la seule source d'information pour porter un jugement final sur le niveau de développement des compétences atteint par l'élève.

La démarche suivante est proposée.

- ❖ Avant l'administration du prototype d'épreuve, porter un jugement préliminaire sur le développement des compétences de chaque élève en analysant plusieurs de leurs productions et de leurs interactions variées sur le plan des intentions, du niveau de difficulté, des stratégies utilisées et des démarches développées.
- ❖ Administrer le prototype d'épreuve pour le programme visé et analyser les observations et les productions obtenues.
- ❖ Comparer l'information recueillie sur le développement des compétences de l'élève en cours d'apprentissage à celle recueillie à partir du prototype d'épreuve.

Si des écarts significatifs sont constatés, en analyser les causes. Voici des exemples de questions qui pourraient alimenter la réflexion de l'enseignante ou enseignant dans pareil cas.

- Le prototype d'épreuve présente-t-il des caractéristiques avec lesquelles les élèves sont familiers?

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES, *L'évaluation des apprentissages au secondaire : cadre de référence (version préliminaire)*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 124 p.

- Le contexte de réalisation proposé ressemble-t-il à celui qui est utilisé en classe? Par exemple, les élèves doivent-ils lire des textes de genre et de type variés, travailler en coopération pour effectuer une tâche de lecture, discuter en français afin d'arriver à un consensus, interagir ou justifier leurs choix oralement ou par écrit? Doivent-ils utiliser des grilles d'autoévaluation et mettre en pratique des stratégies langagières et des techniques de révision apprises?
- ❖ Finalement, porter un jugement sur le développement des compétences en s'appuyant sur l'ensemble des données recueillies tout au long du cycle en incluant, s'il y a lieu, le prototype d'épreuve.

ANNEXE 1

Exemple d'un échancier pour la passation du prototype d'épreuve

Fin du 1^{er} cycle du secondaire (programme de base)

Étapes	Description de la tâche	Compétence disciplinaire visée	Durée approximative	Document utilisé
Préparation	Activités préparatoires - Écoute d'un texte lu - Questionnement initial - Activation des connaissances antérieures - Regroupement en équipes	<i>Interagir en français</i>	75 minutes	<i>Cahier de l'élève</i> <i>Recueil de textes</i> <i>Annexe 1</i>
Réalisation	Lecture individuelle d'un texte et réponse à des questions	<i>Lire des textes variés en français</i>	75 minutes	<i>Recueil de textes</i> <i>Cahier de l'élève</i> <i>Annexe 2</i>
	Activités coopératives (interactions orales et écrites à partir de textes lus) - Partage des informations entre équipiers - Lecture collective d'un texte - Utilisation d'un organisateur graphique	<i>Lire des textes variés en français</i> <i>Interagir en français</i>	75 minutes	<i>Recueil de textes</i> <i>Cahier de l'élève</i> <i>Annexe 1</i>
	- Planification d'une production orale - Présentation à la classe - Évaluation par les pairs	<i>Produire des textes variés en français (à l'oral)</i>	300 minutes (selon le nombre d'élèves)	<i>Annexe 3</i> <i>Cahier de l'élève</i>
	Production écrite individuelle (planification avec les pairs)	<i>Produire des textes variés en français (à l'écrit)</i>	150 minutes	<i>Cahier de l'élève</i> <i>Annexe 4</i>
Intégration	- Retour réflexif sur la question initiale - Activités de prolongement (facultatives)	<i>Interagir en français</i>	De 15 à 30 minutes (pour le retour réflexif)	<i>Cahier de l'élève</i>

